

RELEVÉ DE DECISIONS

Patrick Capolsini

Document n'ayant aucun caractère officiel et n'engageant que son auteur

Notes prises en séance

- Nouvelles nominations au CA de la part du gouvernement :
 1. Monsieur Jean-Marius RAAPOTO, ministre de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, chargé du plurilinguisme et de la promotion des langues polynésiennes, absent non représenté
 2. Monsieur Keitapu MAAMAATUA- IAHUTAPU, ministre de la Mer, chargé de la promotion et de la valorisation des pêches, représenté par sa Directeur de Cabinet
 3. Monsieur Pierre FREBAULT, ministre du Travail, de l'Emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique, chargé de la réforme de l'Administration, des relations avec l'Assemblée de Polynésie française et du CESC, présent

- **POINT 1** : Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2004

- **POINT 2** : . Election du Vice-Président du Conseil d'Administration

Proposée par la Présidente Madame Lila Gicquel, MCF Chimie, actuelle Directeur du département SSMT (21 Pour, 3 Abs.),

Chargée en particulier du LMD et du patrimoine

Patrick Capolsini, MCF Informatique prend la direction du département SSMT

- **POINT 3** : Désignation d'une personnalité extérieure, d'un représentant IATOS et d'un représentant des étudiants pour le bureau

Proposée par la Présidente :

1. VASSEUR Jonathan, CA, étudiant (unanimité)
2. CLARCK Nancy, CS, IATOS (22 pour, 5 blancs)
3. Téa FROGIER, CS, déléguée à la Recherche, personnalité ext. (17 pour, 9 blancs, 1 null)

- Rappel des chargés de missions :

1. Eric CONTE pour le CS, pour la recherche de crédits et les relations Européennes
2. Sylvie ANDRE pour la francophonie
3. Pierre-Marie DECOUDRAS pour les Relations Internationales
4. Jean Marie GOURSAUD pour la vie étudiante
5. Pascal GOURDON pour la Formation Continue

- **POINT 4** : Projet de délégation de pouvoirs au Président

Reconduction de la délégation précédente avec ajout de la possibilité d'action en justice et passage du montant maximum de 3 à 5 Millions de FCP. Unanimité.

- **POINT 5** : Questions financières

- 5.1. D.B.M n°1 / UPF

- 5.2. approbation du compte financier 2004 de l'Université

Déficit d'investissement de 190 mfcf Lié directement à la Halle des sports

Heures Complémentaires en légère progression (attention les HC de semestre 2 de 2003 ont été payées en 2004 ce qui explique le chiffre élevé figurant dans les documents)

Documents complexes et nombreuses explications de l'agent comptable

Rappel de Monsieur le Vice recteur : la masse salariale n'entre pas dans le bilan financier consolidé. Cela représente 121 agents payés directement par l'Etat pour un montant d'environ 1,2 Milliard de FCP. Le budget global consolidé de « l'entreprise Université » est donc de 1,2 + 0,8 = 2 Milliards de FCP.

- 5.2. approbation du compte financier 2004 des œuvres universitaires

Toujours pas de réel engagement du CNOUS (en dehors du salaire de deux personnels) pour nos œuvres ce qui explique un déficit « chronique » des œuvres à hauteur d'environ 3 MFCP pour cette année

5.4. approbation des aides à projet (F.S.D.I.E.)

Rappel : crédits ouverts = 2625 kFCP

3 demandes proposées à la commission le 21/03/05

1. « Te Ui mata » : 220 kFCP : participation au salon du livre de Tahiti (cocktail, publicité, trophée), Avis favorable de la commission.
2. « 3 étudiants du concours René Cassin » (concours dans le cadre des droits de l'homme) : 648 kFCP (transport, inscription, hébergement) : Avis favorable de la commission.
3. « Association des étudiants de gestion » : pour le forum des entreprises sur le campus de l'Université (affiches, cocktail, frais divers) : 110 kFCP, Avis favorable de la commission.
4. « Cinévasion » (participation gratuite des étudiants aux séances) : 40 kFCP, Arrivée après réunion de la commission.

Les 4 demandes sont acceptées.

5.5. subventions aux associations

Budget = 900 kFCP. Nécessité de fournir un bilan moral et financier des différentes associations pour prétendre à ces subventions

Demandes :

- « ASCUP : association sportive » (350 adhérents) : 300 kFCP, (-50 kFCP par rapport an dernier), adopté
- « Te Ui Mata » : 250 kFCP (+50 kFCP par rapport an dernier), adopté

5.6. modalités de répartition des recettes de la cafeteria entre les associations

15% (500 à 600 kFCP) des recettes de la cafétéria doivent être reversés par la SODEXO aux associations via l'Université. Exigences vis à vis des associations: en règle juridiquement, réunions assurées, œuvre en faveur des étudiants, programme clair des actions, exercice financier déposé et approuvé.

Exigences nouvelles : 80% du bureau composé d'étudiants + existence supérieure à un an. Une association nouvellement créée peut demander une subvention (point 5.5 ci-dessus) pour sa première année.

Répartition « égalitaire » entre les associations éligibles.

• POINT 6 : Scolarité

6.1. passage au LMD en 2005-2006

Plus de détails au CA du 9 Juin 2005 avec l'ensemble des maquettes et des règlements spécifiques des départements.

6.2. calendrier universitaire 2005-2006

Demande de la scolarité : Utilisation de la salle des sports pour examen.

Adopté tel quel (voir document déjà diffusé) malgré des remarques concernant les délais de préparation des délibérations de la part de la représentante IATOS à la scolarité.

6.3. règlement général des études

Article 5: aucune limitation de temps pour une demande de dispense d'assiduité (retour au régime précédent).

Article 12 : « ... sous réserve de dispositions particulières prévues dans le règlement spécifique. » Les note éliminatoire, les pré-requis ou les « double moyenne » restent donc possibles au niveau des règlements spécifiques (à discuter au niveau des départements).

Articles 14 et 15 : ENORMES DISCUSSIONS, rien n'est clair, comment calculer les moyennes ? sur quels semestres ? avec quelles compensations ? compensation « normale » ou « spéciale », ...

Piste intéressante proposée par S. André : Pour compensation en S6 : si manque un semestre dans S1 ... S4 alors compensation sur les 4 premiers semestre PUIS compensation sur S5 et S6 sinon compensation sur S1...S6.

L'ADOPTION DU RGE EST REPORTEE AU CA DE JUIN APRES CONSULTATIONS DES DEPARTEMENTS, DE LA DAE ET DU BUREAU (des réunions sont prévues dès la semaine prochaine avec l'ensemble des représentants de l'établissement au CA : Jeudi 28 Avril 14h00 salle des profs bât A).

6.4. projet de D.U. d'aide comptable

Etudiants en situation d'échec en licence de droit mais avec un bon niveau en comptabilité. Simple reprise des modules de la licence en ajoutant un stage en entreprises. Formation ne coûte que 30h eq. TD sauf éventuelle ouverture de groupes de TDs si arrivée d'étudiants « attirés » par ce DU et non par la licence elle-même.

Avis favorable du CA sur le principe, décision d'ouverture à prendre au CA de Juin avec des indications d'effectifs mini et maxi pour l'ouverture.

- **POINT 7** : Campus numérique Esp@don

Montant des frais d'inscription d'un étudiant « auditeur libre » via ESPADON : 40 000 FCP

- **POINT 8** : Programme d'extension immobilière

Un plan des nouveaux bâtiments a été présenté et sera mis en consultation de tous dans un local adapté (salle des profs ou autre). Une petite fiche descriptive est jointe aux documents du CA (consultable auprès de l'un de vos représentants).

- **POINT 9** : Rattachement de l'U.P.F. à l'IGAENR en matière d'inspection hygiène et sécurité

Nous y sommes obligés par la loi car nous n'avons personne de qualifié sur place. Il sera demandé la limitation des frais à un maximum d'une mission par an car ces frais devront être supportés par l'établissement.

- **POINT 10** : **Formation continue**

10.1. Programme d'actions de formation continue pour l'année universitaire 2005-2006

10.2. Jury de la V.A.E.

10.3. Régularisation du règlement des études du DU « Technicien de gestion de PME »

Présentation des actions par le responsable Pascal Gourdon. Une plaquette de présentation est à votre disposition à la formation continue ou auprès de vos représentants au CA.

Certains financements liés au gouvernement du Pays sont en attente, les formations correspondantes ne seront donc pas obligatoirement ouvertes.

L'ensemble des formations et des tarifs est adopté. Les points 10.2 et 10.3 également adoptés.

- **POINT 11** : **Bibliothèque universitaire**

. composition du conseil de la documentation

. désignation du représentant des usagers au conseil de la documentation

Véronique BOLTZE, pers. Cat. A

Vaiana CHANGUE, pers. Cat C

Tatiana TAHI -VETEA, pers. Cat C

Alessio GUARINO, Sciences

JC Hellin, Droit/AES

Bruno SAURA, Lettres et Langues

Hinatea COLOMBANI, usager étudiant

Augmentation du collège des usagers à 2 étudiants au lieu de 1 : adopté.

- **POINT 12** : Propositions des étudiants

Problèmes de sécurité sur le Campus ou sur les voies d'accès et les abords immédiats. Augmentation inquiétante du nombre des agressions. Les forces de police ne peuvent accéder au Campus que sur demande explicite de la Présidente. Les représentants des étudiants doivent donc officiellement saisir la Présidente par courrier.

Les personnes agressées DOIVENT porter plainte pour sensibiliser les autorités au problème.

Décision de la Présidente : Deux des quatre agents d'entretien de l'Université seront dorénavant alternativement en charge de la surveillance de l'établissement avec des plages horaires à définir (y compris le samedi matin). Ils seront porteurs d'un T-shirt et d'une casquette de signalisation. Il s'agit d'une présence dissuasive et en aucun cas d'une force d'intervention. Il est évident que ces agents ne pourront plus assurer de la même manière leurs charges au niveau de l'entretien.

Problèmes de bande passante Internet étudiante. Certains étudiants se plaignent de ne pas pouvoir rédiger leurs rapports nécessitant des recherches Internet pour cause de lenteur exaspérante des connexions.

Rappel : la moitié de la bande passante est réservée aux étudiants mais le nombre de postes disponibles a également augmenté fortement (en particulier au niveau de la BU). Une « mauvaise » utilisation des postes (téléchargement de musique, d'images ou de vidéos, séances de « chat » interminables, ...) est vraisemblablement à l'origine d'une bonne partie du problème. Une auto-surveillance au sein des étudiants semble être indispensable.

Demande d'ouverture d'un module de langues d'initiation au Tahitien. Il est proposé de se rapprocher du département Lettres et Langues afin de voir ce qui existe et ce qui pourrait être amélioré.

Fuites d'eau dans les amphis A et E. Le problème est « profond » (dalles de support des blocs de climatisation situés sur le toit) et les réparations efficaces sont hors de prix. Une action en garantie décennale a été initiée.

- **POINT 13** : Conventions (pour vote et/ou pour information)

Accueil de différents stagiaires, ...

Contrats d'entretien des bâtiments.

Voir le détail des conventions dans les documents du CA.

- **POINT 14** : Questions diverses

Fin de la réunion à 19h45 !!! Prochain CA le 9 Juin 2005 (ordre du jour chargé).